

L'actualité illustrée



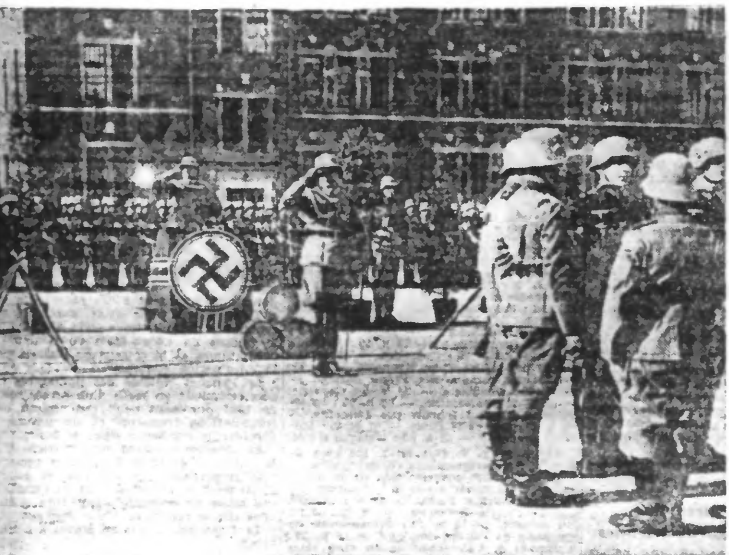
Le calme semble revenir en Palestine; de nombreuses troupes envoyées en renfort ont été rappelées en Angleterre. — Des chars d'assaut, revenant de Palestine, sont acheminés par fer à Southampton.



LES FEUILLES TOMBENT
Aux Champs-Élysées, des ouvriers débarrassent l'avenue de l'épais tapis de feuilles qui recouvre les allées.



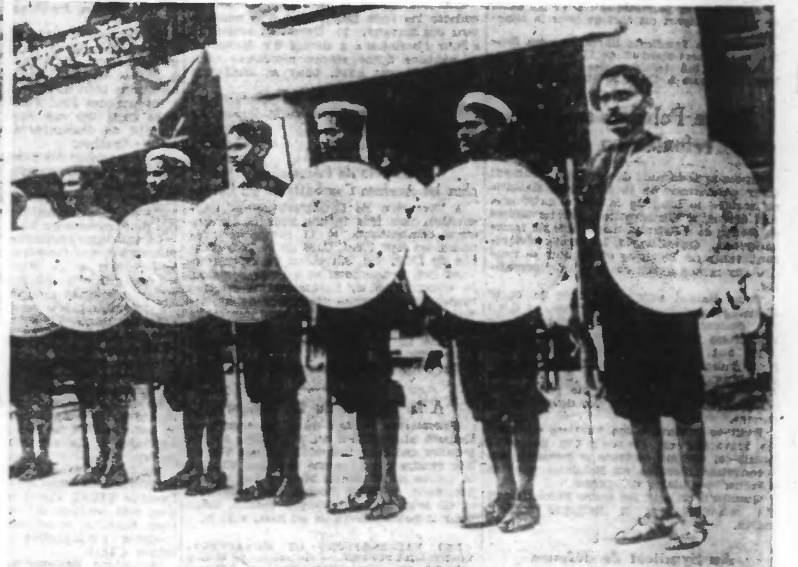
M. Mussolini a inauguré le nouveau sanatorium de Montecatone, dans la région de Bologne.



Pour la première fois depuis la fin de la guerre, la conscription obligatoire a été établie officiellement en Rhénanie. La prestation de serment des nouvelles recrues à Coblenze.



L'ENCERCLEMENT DE MADRID
Une sentinelle républicaine monte la garde dans une tranchée.



LES SANGLANTE BAGARRES DE BOMBAY
Policiers hindous protégés par des boucliers et armés de longs bambous.



L'eau ne se gaspille pas à Madrid. Les habitants se groupent aux points d'arrêt des camions qu'ils approvisionnent.



LA TEMPÊTE SUR LES CÔTES ANGLAISES
D'énormes vagues viennent se fracasser contre la digue de Scarborough.

Nouvelles financières et économiques

L'Union des fabricants de tapis redoute les conséquences de la réduction des droits de douane

UNE DÉMARCHÉ AU MINISTÈRE DU COMMERCE
Une députation de l'Union des fabricants de tapis de France, présidée par M. Jules Flijo, et conduite par M. Marceau, député du Nord, s'est rendue près du ministre du Commerce et de l'Industrie pour lui exposer les conséquences redoutables de l'abaissement des droits de douane sur les tapis étrangers mis en vigueur par le décret du 7 septembre 1936.
L'attention du ministre du Commerce et de l'Industrie a été attirée sur le fait que la production de tapis en France, à la suite de la dévaluation, a vu ses prix de revient subir en ce qui concerne les matières premières, une majoration égale à celle-ci et sur ses autres frais généraux, une majoration immédiate des différents lois sociales mises en application récemment.
Dans ces conditions, suite à l'abaissement des droits de douane, les tapis de fabrication étrangère pourraient arriver sur notre marché à des prix inférieurs aux prix de revient français. L'Union des fabricants de tapis de France a demandé, en conséquence, au ministre du Commerce et de l'Industrie, d'étudier la possibilité de rétablir la situation de l'industrie française d'origine; cet autre moyen serait de livrer le marché du tapis français à la concurrence étrangère, et non seulement ne pas tenir compte des intérêts de la production nationale, mais le mettre en danger immédiat, ce qui augmenterait le chômage déjà fort important dans l'industrie française de tapis.

Revue hebdomadaire des marchés cotonniers
M. P. Grandjean et C^o nous écrivent :
Londres, 31 octobre. — Au début de la semaine sous-revue, la tendance s'était un peu affaiblie, sans toutefois qu'il se soit produit un réel affaiblissement, ce qui est borné à un mouvement d'une petite frac-

tion. Des deux côtés de l'Atlantique, le sujet principal des conversations a été le résultat possible de la réunion d'aujourd'hui au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le Comité a fixé le pourcentage pour janvier-juin à 10 %.
Dans l'intervalle, l'attention a été attirée, surtout pendant ces dernières semaines, sur la reconstitution de la « Rubber Trade Association » de Londres. Les négociations sont arrivées à un tel point que l'on peut considérer cela comme un fait accompli et, bien sûr, de ce jour avant de s'engager dans certains détails de conduite. Maintenant que la décision du Comité est connue, nous ne serons pas surpris que l'on aille une politique plus claire, ce qui ne manquera pas de restaurer la confiance des opérateurs et d'améliorer le marché.
L'affrètement des cours s'est poursuivi au cours de la semaine sous-revue. Les pertes cependant ne sont que légères et ne dépassent pas une vingtaine de points à New-York. Le marché de Liverpool toujours plus soutenu ne perd que 7 à 8 points.
La situation reste dominée par l'indécision qui règne sur ce qui concerne l'issue des élections américaines et par le trouble que provoque la persistance des troubles en couverture du nouveau coton. Les très prochains résultats Mardi prochain ont, en effet, leur d'incertitude sur l'Amérique et sur l'impossibilité de prédire avec certitude quelle en sera l'issue, on pense cependant que le président actuel verra le triomphe, ne serait-ce que de justice, de ses partisans. Pour ce qui est des arrivages de nouveau coton et même si le rapport du 8 novembre devait apporter une nouvelle restriction à la production probable de coton américain cette saison en la portant à 12.000.000 de balles, comme on s'y attendait généralement maintenant, il est admis cependant que le point culminant des arrivages vient enfin d'être dépassé et qu'il est probable que les arrivages se situent dans les environs de 44.000 tonnes au 15 octobre s'élevèrent à 8 millions 500.000 balles.
Le facteur consommateur va vraisemblablement accaparer maintenant l'attention de l'industrie et de la population. Or, rien ne permet de croire un relâchement de la demande industrielle. Il semble au contraire que la saison en cours marquera de ce point de vue un record dans les annales cotonnières. Il faudrait donc s'attendre à un mouvement de la situation des marchés de coton avec comme corollaire une hausse des prix.

Peuve du caoutchouc
M. P. Grandjean et C^o nous écrivent :
Londres, 31 octobre. — Au début de la semaine sous-revue, la tendance s'était un peu affaiblie, sans toutefois qu'il se soit produit un réel affaiblissement, ce qui est borné à un mouvement d'une petite frac-

tion. Des deux côtés de l'Atlantique, le sujet principal des conversations a été le résultat possible de la réunion d'aujourd'hui au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le Comité a fixé le pourcentage pour janvier-juin à 10 %.
Dans l'intervalle, l'attention a été attirée, surtout pendant ces dernières semaines, sur la reconstitution de la « Rubber Trade Association » de Londres. Les négociations sont arrivées à un tel point que l'on peut considérer cela comme un fait accompli et, bien sûr, de ce jour avant de s'engager dans certains détails de conduite. Maintenant que la décision du Comité est connue, nous ne serons pas surpris que l'on aille une politique plus claire, ce qui ne manquera pas de restaurer la confiance des opérateurs et d'améliorer le marché.
L'affrètement des cours s'est poursuivi au cours de la semaine sous-revue. Les pertes cependant ne sont que légères et ne dépassent pas une vingtaine de points à New-York. Le marché de Liverpool toujours plus soutenu ne perd que 7 à 8 points.
La situation reste dominée par l'indécision qui règne sur ce qui concerne l'issue des élections américaines et par le trouble que provoque la persistance des troubles en couverture du nouveau coton. Les très prochains résultats Mardi prochain ont, en effet, leur d'incertitude sur l'Amérique et sur l'impossibilité de prédire avec certitude quelle en sera l'issue, on pense cependant que le président actuel verra le triomphe, ne serait-ce que de justice, de ses partisans. Pour ce qui est des arrivages de nouveau coton et même si le rapport du 8 novembre devait apporter une nouvelle restriction à la production probable de coton américain cette saison en la portant à 12.000.000 de balles, comme on s'y attendait généralement maintenant, il est admis cependant que le point culminant des arrivages vient enfin d'être dépassé et qu'il est probable que les arrivages se situent dans les environs de 44.000 tonnes au 15 octobre s'élevèrent à 8 millions 500.000 balles.
Le facteur consommateur va vraisemblablement accaparer maintenant l'attention de l'industrie et de la population. Or, rien ne permet de croire un relâchement de la demande industrielle. Il semble au contraire que la saison en cours marquera de ce point de vue un record dans les annales cotonnières. Il faudrait donc s'attendre à un mouvement de la situation des marchés de coton avec comme corollaire une hausse des prix.

New-York: Comme cela en a été le cas à Londres, les fluctuations dans ce marché ont été très réduites et les affaires assez-venant restreintes. Les fabricants, de même que les négociants et les spéculateurs, ont attendu de connaître les résultats de la réunion de ce jour avant de s'engager dans certains détails de conduite. Maintenant que la décision du Comité est connue, nous ne serons pas surpris que l'on aille une politique plus claire, ce qui ne manquera pas de restaurer la confiance des opérateurs et d'améliorer le marché.
L'affrètement des cours s'est poursuivi au cours de la semaine sous-revue. Les pertes cependant ne sont que légères et ne dépassent pas une vingtaine de points à New-York. Le marché de Liverpool toujours plus soutenu ne perd que 7 à 8 points.
La situation reste dominée par l'indécision qui règne sur ce qui concerne l'issue des élections américaines et par le trouble que provoque la persistance des troubles en couverture du nouveau coton. Les très prochains résultats Mardi prochain ont, en effet, leur d'incertitude sur l'Amérique et sur l'impossibilité de prédire avec certitude quelle en sera l'issue, on pense cependant que le président actuel verra le triomphe, ne serait-ce que de justice, de ses partisans. Pour ce qui est des arrivages de nouveau coton et même si le rapport du 8 novembre devait apporter une nouvelle restriction à la production probable de coton américain cette saison en la portant à 12.000.000 de balles, comme on s'y attendait généralement maintenant, il est admis cependant que le point culminant des arrivages vient enfin d'être dépassé et qu'il est probable que les arrivages se situent dans les environs de 44.000 tonnes au 15 octobre s'élevèrent à 8 millions 500.000 balles.
Le facteur consommateur va vraisemblablement accaparer maintenant l'attention de l'industrie et de la population. Or, rien ne permet de croire un relâchement de la demande industrielle. Il semble au contraire que la saison en cours marquera de ce point de vue un record dans les annales cotonnières. Il faudrait donc s'attendre à un mouvement de la situation des marchés de coton avec comme corollaire une hausse des prix.

Conditions Publiques des Matières Textiles de Roubaix. — Mouvement de la semaine du 26 au 31 octobre 1936. — Laines peignées, 621.471 k.; Laines filées, 76.143 k.; Fil cardés, 6.407 k.; Blouses et laines diverses, 29.667 k.; Cotons, Jute, Lin, etc., 31.054 k. Total : 824.745 kilos.
Conditionnement, 1.750 1/2 opérations; Tritage, 423 opérations; Dégraisage, 11 opérations; Meulage divers, 28 opérations; Mesurage, 3 pièces.
LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 26 au 31 octobre 1936. — Combustibles, 1 analyse; Matières grasses, 3 analyses; Fibres, 1 analyse; Tisus, 7 analyses; Produits tinctoriaux et d'apprets, 13 analyses. Total : 24 analyses.
CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Relevé mensuel comparatif. — Mois d'octobre 1936 : Laines peignées, 2.118.078; Laines filées, 245.808; Fil cardés, 21.000; Blouses et laines diverses, 68.726; Cotons, Jute, Lin, etc., 231.383. Total : 2.695.000 kilos.
Conditionnement, 6.274 opérations; Tritage, 1.487 opérations; Dégraisage, 36 opérations; Meulage divers, 103 opérations; Mesurage, 67 pièces.
Mois d'octobre 1935 : Laines peignées, 2.411.947; Laines filées, 215.000; Fil cardés, 33.337; Blouses et laines diverses, 99.450; Cotons, Jute, Lin, etc., 234.000. Total : 3.064.737 kilos. — Mois d'octobre 1934 : Laines peignées, 2.118.078; Laines filées, 245.808; Fil cardés, 21.000; Blouses et laines diverses, 68.726; Cotons, Jute, Lin, etc., 231.383. Total : 2.695.000 kilos.
Conditionnement, 6.274 opérations; Tritage, 1.487 opérations; Dégraisage, 36 opérations; Meulage divers, 103 opérations; Mesurage, 67 pièces.

1.795 opérations; Dégraisage, 48 opérations; Meulage divers, 119 opérations; Mesurage, 27 pièces.
Mois d'octobre 1935 : Textiles artificiels, 90; Laines peignées, filé peigné, 372.326; Fil cardés, 58.833; Blouses et laines diverses, 90.301; Cotons, Jute, Lin, etc., 370.795. Total : 1.374.064. — Mois d'octobre 1934 : Textiles artificiels, 90; Laines peignées, filé peigné, 372.326; Fil cardés, 58.833; Blouses et laines diverses, 90.301; Cotons, Jute, Lin, etc., 370.795. Total : 1.374.064.
Conditionnement, 2.303 1/2 opérations; Tritage, 1.953 opérations; Dégraisage, 53 1/2 opérations; Meulage divers, 94 opérations; Mesurage, 18 pièces.
Mois d'octobre 1935 : 227 analyses.
Mois d'octobre 1934 : 222 analyses.
CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Relevé mensuel comparatif. — Octobre 1936 : Textiles artificiels, 2 lots, 291 kilos; Laine peignée, 1.154 lots, 3.045.711 kilos; Laine filée, 1.835 lots, 509.481 kilos; Blouses et laines diverses, 1.000 lots, 1.066.910 kilos; Cotons, 208 lots, 254.416 kilos. — Total : 4.309.518 kilos.
Conditionnement, 11.070; Tritage, 1.585; Dégraisage, 17.
Octobre 1935 : Laine peignée, 1.312 lots, 2.200.170 kilos; Laine filée, 1.314 lots, 462.372 kilos; Blouses et laines diverses, 830 lots, 1.028.321 kilos; Cotons, 244 lots, 180.970 kilos. — Total : 4.571.843 kilos.
Conditionnement, 10.548; Tritage, 1.327; Dégraisage, 33.
Octobre 1934 : Textiles artificiels, 1 lot, 28 kilos; Laine peignée, 1.278 lots, 3.218.041 kilos; Laine filée, 1.486 lots, 540.343 kilos; Blouses et laines diverses, 1.825 lots, 1.148.476 kilos; Cotons, 184 lots, 190.590 kilos. — Total : 4.974 lots, 5.755.876 kilos.
Conditionnement, 11.070; Tritage, 1.585; Dégraisage, 17.
Mois d'octobre 1935 : 227 analyses.
Mois d'octobre 1934 : 222 analyses.
CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Relevé mensuel comparatif. — Octobre 1936 : Textiles artificiels, 2 lots, 291 kilos; Laine peignée, 1.154 lots, 3.045.711 kilos; Laine filée, 1.835 lots, 509.481 kilos; Blouses et laines diverses, 1.000 lots, 1.066.910 kilos; Cotons, 208 lots, 254.416 kilos. — Total : 4.309.518 kilos.
Conditionnement, 11.070; Tritage, 1.585; Dégraisage, 17.
Octobre 1935 : Laine peignée, 1.312 lots, 2.200.170 kilos; Laine filée, 1.314 lots, 462.372 kilos; Blouses et laines diverses, 830 lots, 1.028.321 kilos; Cotons, 244 lots, 180.970 kilos. — Total : 4.571.843 kilos.
Conditionnement, 10.548; Tritage, 1.327; Dégraisage, 33.
Octobre 1934 : Textiles artificiels, 1 lot, 28 kilos; Laine peignée, 1.278 lots, 3.218.041 kilos; Laine filée, 1.486 lots, 540.343 kilos; Blouses et laines diverses, 1.825 lots, 1.148.476 kilos; Cotons, 184 lots, 190.590 kilos. — Total : 4.974 lots, 5.755.876 kilos.
Conditionnement, 11.070; Tritage, 1.585; Dégraisage, 17.
Mois d'octobre 1935 : 227 analyses.
Mois d'octobre 1934 : 222 analyses.

Nouvelles religieuses

LA TOUSSAINT

A ROUBAIX
PAROISSE SAINT-MARTIN. — Ce dimanche 1^{er} novembre, à la grand-messe, la chorale interprétera le Messie de Bach, sous la direction de M. Ficaert. M. Delvère assurera la partie de violoncelle et Mme Fackel, l'accompagnement.
M. Perment assurera le grand orgue, la messe de Requiem et le Grand Chœur en ré de Guislain.
Aux vêpres de 17 h. : « Paumes à de Ferruchot », « De Profundis » de Veniziani; « Salve regina » d'Orlando; « Maria mater » de Faure par M. M. Couderc et Desreux; « Tantum ergo » de G. Perment.
A TOURCOING
PAROISSE SAINT-JOSEPH. — A 10 h. grand-messe; chanté par la grande chorale; en plus du propre en français; « Les Exultates » de Raduzaux; « Messe » de Follon; « Te igitur » de Saint-Saëns.
A 10 h. 30, vêpres solennelles, suivies de la recommandation et de l'office des trépassés.
Lundi à 7 h. 30, obit pour les ecclésiastiques paroisserois défunts.
PAROISSE SAINT-MAISE. — Pour le centenaire de la Toussaint, la chorale interprétera la messe de Chœur « Requiem » suivie du « Te igitur » de Saint-Saëns. Les solistes seront Mlle Marie-Jeanne Damant, M. Edmond Wattelet et Gaston Rogge.

La fortune vous attend!
ACHETEZ DES BILLET
DE LA LOTERIE DE LA FRANCE

Tribunaux

COUR D'ASSISES DU NORD

Mours à Denain. — Le Polonais Jean Kranski, ouvrier mineur à Denain est condamné à 3 ans de prison et à la déchéance paternelle pour faits immoraux après réquisitoire de M. l'avocat général Dorly et plaidoirie de M. Millot, du Barreau de Valenciennes.
TRIBUNAL DE LILLE
(4^{ème} Chambre)
Audience du 31 octobre 1936
Présidence de M. Thermane
La fraude. — Jacques Meason, 57 ans, tisserand, sans domicile fixe, a importé en France le 9 octobre, 12 kilos de safran, il fut arrêté dans le tramway Money à Tourcoing. Comme sa première condamnation remonte au 17 octobre 1929 et qu'elle fut suivie de cinquante-six autres pour fraude et expédition, le Tribunal lui inflige une année de prison et une amende de 1.500 fr.
— Un mois de prison, une amende de 500 fr. et une autre amende de 1.000 fr. à Gabriel Stébé, 35 ans, employé de bureau, à Saint-Omer qui avait importé en France 400 cartes et du tabac étranger.
— Un délit analogue vaut à Jean Ghys, 28 ans, chauffeur à Mouscron, la peine de deux mois de prison et une amende de 633 fr. 75.
Ultime opposition. — Jules Roxy, 34 ans, électricien, à Roubaix, boulevard de Beau-repair avait été condamné à six mois de prison pour fabrication de faux certificats. Il fournissait de certificats de travail les ouvriers polonais. Le Tribunal a réduit la peine à quatre mois de prison.